

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-46/2023**

Date de convocation : 29 septembre 2023

Date d'affichage : 29 septembre 2023

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'isolation (changement des menuiseries extérieures) des deux logements sociaux à la Cure

L'an deux mil vingt-trois et le trois octobre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Séverine CAPOGNA - Sébastien RUAZ - Ghislaine BARTHELON - Pierre FERRIER - Anne-Lise CALABRIN

Absents, excusés : Jérôme MALORON - Audrey MORGANTINI - Annabelle MORILLAS - Virginie TARDY

Procuration : Jérôme MALORON à Sébastien RUAZ, Audrey MORGANTINI à Séverine CAPOGNA, Annabelle MORILLAS à Carole MOTTUEL

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département pour l'année 2023 au titre de la solidarité territoriale et l'aide aux communes,

Considérant que le projet de changement des menuiseries extérieures des deux logements sociaux de la Cure, dont le coût prévisionnel s'élève au total à 13 071 € HT est susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental à hauteur de 50 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental concernant le projet de travaux d'isolation à la Cure (changement des menuiseries extérieures)

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 4 octobre 2023

Le Maire


Pierre COLOMB